Recherche RDT, 6ème programme-cadre CE 2002-2006: structurer l'espace européen de recherche

2001/0123(CNS) - 12/06/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant aujourd'hui par 525 voix pour et 5 contre, le rapport de M. Myrsini ZORBA (PSE, GR), le Parlement européen a approuvé la proposition sous réserve des amendements suivants: - l'inter- et la multidisciplinarité devraient être explicitement promues par des actions concrètes; - la valeur ajoutée ainsi que les problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre des activités devraient être régulièrement évalués; - un soutien devrait être apporté aux activités axées sur l'acquisition de connaissances en matière de gestion de la recherche et d'éthique; - les synergies doivent être fermement établies entre l'espace de recherche européen et l'espace d'éducation supérieure européenne; - un mécanisme devrait être mis sur pied à l'intérieur de la Direction générale de la Communication de la Recherche pour gérer et optimiser la mobilité des chercheurs ; - le programme devrait aider à développer une attitude positive envers la recherche et l'innovation parmi les enseignants et la presse et rendre le grand public plus conscient des besoins de l'innovation ; - la recherche visant à des objectifs militaires devrait être exclue du financement communautaire.